

Réunion d'information « SACEM »

Jeudi 15 octobre 2015



Ordre du jour

- I. **Accueil par Monsieur Pascal LEFEVRE,
Délégué régional de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs
de Musique.**
- II. **Présentation générale de la SACEM: rôle, principes de collecte et de
répartition des droits d'auteur, action culturelle, filière musicale.**
- III. **Quand et comment effectuer une déclaration de séance? Comment
budgéter les droits? Les relations avec la délégation régionale.**
- IV. **Dispositions particulières de l'accord AMF / SACEM.**
- V. **Questions – réponses.**
- VI. **Conclusions.**

I. Accueil par Monsieur Pascal LEFEVRE, Délégué régional de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique.

II. Présentation générale de la SACEM: rôle, principes de collecte et de répartition des droits d'auteur, action culturelle, filière musicale.

III. Quand et comment effectuer une déclaration de séance? Comment budgéter les droits? Les relations avec la délégation régionale.

IV. Dispositions particulières de l'accord entre l'Association des Maires de France et la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique.

V. Questions – réponses.



VI. Conclusions.